Déclaration d’engagement moral

Prévention des abus sexuels

**Devoir moral de prévenir les abus sexuels**

Notre objectif est de prévenir les abus sexuels dont les enfants et les jeunes peuvent être victimes dans le sport et de briser ce tabou. Dans ce contexte, la présente déclaration et un aide-mémoire permettent à l’ensemble des monitrices et moniteurs ainsi que des clubs actifs dans le sport des enfants et des jeunes d’être soutenus dans leur travail avec les enfants et les jeunes.

**Déclaration d’engagement moral: monitrices et moniteurs dans le sport des enfants et des jeunes**

A. Je respecte et protège l’intégrité sexuelle, psychique et physique des enfants, des jeunes et des adultes. Je ne tolère aucune transgression ni aucun abus sexuel.

B. Si j’ai connaissance d’actes susceptibles de compromettre l’intégrité d’un enfant, d’un jeune ou d’un adulte, j’en informe les responsables de notre organisation.

C. J’aide à dissiper les soupçons si je suis la personne accusée de transgression.

Je confirme par la présente avoir lu la déclaration d’engagement moral et l’aide-mémoire **Prévention des abus sexuels** et appliquer leur contenu.

Lieu et date:

Monitrice/moniteur (nom, prénom):

Signature de la monitrice ou du moniteur:

*La déclaration d’engagement moral signée doit être remise à la personne responsable qui se chargera de son archivage.*